

Assemblée générale du 07 septembre 2023

La séance débute par les remerciements à Monsieur le Maire de Croisette pour le prêt de la salle et aux membres du club pour l'installation.

L'assemblée s'est tenue en présence de Xavier Godin, responsable administratif de la CSD.

Clubs représentés : Auxi le Château, Croisette, Hermin, Marconnelle, Saint-Georges, Saint-Pol sur Ternoise, Tincques, Valhuon.

Absence excusée : Philippe Reubrez Trésorier du secteur

Cette saison, le secteur comptera 8 clubs.

### **Bilan sportif de la saison**

#### **En championnat :**

- Promotion Honneur : Auxi le château 4
- 1ère Division : Hermin 3
- 2ème Division : Croisette 3
- 3ème Division : Valhuon 6
- 4ème Division : St Georges 4

#### **En coupe de secteur :**

- Promotion Honneur : Tincques 4
- 1ère Division : St pol 2
- 2ème Division : Hermin 4
- 3ème Division : St Pol 4
- 4ème Division : St Georges 4

#### **Coupe des vétérans :**

- Hermin 4ème Marconnelle 10ème et l'entente Auxi-St Georges 12ème

#### **Coupe Legros :**

St Pol sur Ternoise 1er, Hermin 2ème, Tincques 3ème Marconnelle 11ème, Croisette 2 12ème, Hermin 1 13ème, Croisette 1 16ème et Auxi et Marconnelle 2 non classés pour ne pas avoir pu jouer la finale manque de joueurs

#### **Coupes B :**

En messieurs :

- 2 équipes aux départementaux Valhuon 1er Auxi 4ème
- Valhuon 2ème aux Régionaux Auxi 5ème

Nationaux Valhuon 4eme Auxi 10eme

En jeunes :

Départementaux Marconnelle 1er Croisette 3eme

Régionaux Croisette 1<sup>e</sup> Marconnelle 5<sup>ème</sup>

Nationaux Marconnelle 2eme

**Féminines**

Départementaux Tincques 2eme Valhuon 3eme

Régionaux Tincques 4eme

**Coupes A :**

Pas de représentant

**Indivs A :**

C0A Tony Nison 3ème aux départementaux et régionaux

C0 Marc Wissart 9ème dep reg

C3 Denis Doolaege champion départemental régional et national 3eme double messieurs

Sébastien Goubet 5ème aux départementaux

C4 Cathy Facqueur 2ème dep

C5A David Decock 2eme dep 4eme reg 9eme nat

C7 Alois Coin 1<sup>er</sup> dep 3eme reg et nat

C9 Tom Doolaege 1<sup>er</sup> aux départementaux et régionaux 2eme aux nat champion double garçons

Lucas Hendricque 5eme dep 7eme reg

C10 Claire Facqueur 5eme dep

C12 Clea Catto 5eme dep

**C5C 8 joueurs aux dep Dylan Soyez 9eme dep et reg**

**Indivs B :**

C0A Daniel Michel 1<sup>er</sup> dep Tony Nison 3eme dep

C0 Marc Wissart 9eme

C1 Régis Lejeune 2eme Dep et Reg champ nat 3eme en double mixte 2eme en double messieurs

C2 Christine Lamorille champ dep 3eme reg

C3 Alexandre Bracq champ dep reg nat

Sébastien Goubet 2ème Dep reg nat

Sylvain Goubet 3eme dep 5eme reg 3eme nat

Eric Douale 4ème dep reg

C4 Céline Buret 2eme dep, 2ème reg championne france 3eme en double mixte double dame

Cathy Facqueur 4ème dep et 5ème reg

C5C Olivier Petit champion dep 5eme reg

Valentin Réaux 2ème dep 1er reg

Nicolas Diéval 3eme dep 9eme reg

Mathieu Pernes 4ème dep 3eme reg

Frédéric Duvivier 9eme dep 2eme reg

Olivier Cuvillier 5eme dep

Cyril Becque 5eme dep 17eme

- David Salembien 5ème dep abs  
C5A Jérôme Fristot 1<sup>er</sup> dep 1<sup>er</sup> reg 3eme nat 2eme en double messieurs  
Cédric Savaryn 5ème dep 3eme reg  
Jérémy Level 9eme dep 6eme reg  
C7 Timothé Mouret 2eme dep 2ème reg 1er france  
Nathan Becker 5ème dep 4ème reg  
Alexis Gacoin 5ème dep r eg  
Yanis Duvivier 5ème dep 9eme reg  
Yoni Duvivier 11 eme dep 9eme reg  
C9 Antoine Boslack champ dep 3eme reg  
Maxime Roussel 2eme dep 5eme reg 2eme nat 2eme en double garçons  
Robin Lisewski 3eme dep 2eme reg champ nat 2eme en double garçons  
Lucas Hendricque 5eme dep 9eme reg  
Victor Voiseux 5eme dep 8eme reg  
C10 Claire Facqueur champ dep 3eme reg  
Eloise Martinage 2eme dep et reg 4eme nat  
Romane Reaux 3eme dep 4eme reg  
C11 Loic Barre 3ème dep 3 eme reg 3eme France  
Axel Dieval 5ème dep 9eme reg  
Gabriel Leroy 5eme dep 3 eme reg  
Yanis Buret 5eme dep 4eme reg  
C12 Cléa Catto championne dep, 3 eme reg et France 4 eme en double  
Emeline Duvauchelle 3ème dep 2eme reg 3eme nat 5eme en double  
C13 Noa Diéval champ dep 4 eme reg 3eme double jeunes garçons  
Tristant Bracq 2eme dep 7eme reg  
Noé Galant 3ème dep 5eme reg  
Bryan de Tavernier 5eme dep 3eme reg  
C14 Manon Obeuf 3ème dep et 7eme reg  
Faustine lisewski 5eme dep 4eme reg 4eme Nat 2eme en double filles

C15 Amaury Bracq champion dep 2eme reg

Une analyse de ces différents résultats permet de constater une forte présence dans les catégories jeunes (garçons et filles), ainsi qu'à compter des vétérans (Femmes et hommes), mais un manque dans les catégories dames et messieurs (étudiants et jeunes actifs). Ce déficit est à mettre en parallèle avec le manque de grandes villes, qui concentrent les bassins universitaires et d'emplois.

### **Saison 2023 / 2024**

#### **Lieux des manifestations**

Assemblée générale des clubs le 22/06/2024 sur le secteur de Lens Béthune

Comme les années précédentes, les joueurs auront la possibilité de participer à différentes épreuves individuelles ou par équipes (**coupes A et B, coupe Legros, Individuels A et B, coupes A et B, championnat vétérans** ...). Les clubs seront prévenus par courrier électronique.

Manifestations prévues :

Coupes Legros T1 04/11/23 T2 09/12/23 T3 20/01/24 T4 10/02/24

Coupe de secteur T1 25112023 (J5bis) T2 16032024 (J10bis) FINALE 30032024 (J11bis)

- 18 et 19/11/2023 coupes B et individuels départementaux B à Sorrus
- 16/12/2023 coupes départementales A à Helfaut
- 17/12/2023 individuels départementaux A à Helfaut
- 04/02/2024 coupes régionales B 15 € ADULTES 10 € JEUNES à Sorrus à confirmer
- 24/02/2024 coupes régionales A à Blaringhem
- 25/02/2024 Individuels régionaux A à Blaringhem
- 16/03/2024 Journées jeunes départementales Achicourt
- 17/03/2024 Individuels régionaux B à Achicourt
- 13/04/2024 finale coupe Legros à Marles ou Tincques ?
- 27 et 28/04/2024 Nationaux B
- 18 et 19/05/2024 Nationaux A
- 

La mise en place du calendrier pour la prochaine saison a ensuite été abordée. Les équipes ont été réparties comme suit :

- Promotion d'Honneur/ Première division: Responsable: Régis Lejeune
- En deuxième division : Responsable : Frédéric Duvivier
- En troisième Division : Responsable : Tony Nison
- En quatrième Division : Responsable : Patrick Chevance

#### **Rappel du règlement :**

##### **-Horaires :**

Les rencontres se jouent le samedi . Les rencontres doivent débuter à 15 H.

Des dérogations motivées peuvent être demandées et accordées après étude des motivations, par la commission départementale ou de secteur du championnat.

Les horaires des rencontres sont donc fixées ainsi :

- 10 h en 4<sup>ème</sup> Division
- 14 h 30 en 3<sup>ème</sup> Division
- 16 h 30 en Promotion D'Honneur, 1<sup>ère</sup> Division et 2<sup>ème</sup> Division

Les dérogations souhaitées par quelques clubs figurent sur les différents calendriers.

#### **-Limites de classement (ARTICLE 18 : LIMITATION DES CLASSEMENTS (pris en début de saison))**

- Pour la 4<sup>ème</sup> division : joueurs ayant au plus 550 points
- Pour la 3<sup>ème</sup> division : joueurs ayant au plus 650 points
- Pour la 2<sup>ème</sup> division : joueurs ayant au plus 850 points
- Pour la 1<sup>ère</sup> division : joueurs ayant au plus 1050 points
- Pour la Promotion Honneur : joueurs ayant au plus 1250 points
- Pour la Division Honneur : joueurs ayant au plus 1450 points
- Pour les divisions Elite, Excellence et Promotion Excellence : aucune limitation

Les classements pour ces limitations sont ceux de début de saison ou de date de prise de licence.

Si divergence entre classement UFOLEP et FFTT, prendre le classement le plus élevé pour les compétitions UFOLEP.

#### **Spécificités de la COUPE B « ANDRE LEGROS »**

a) La Commission Sportive Départementale met en compétition uniquement à l'échelon départemental une Coupe Départementale **B** appelée **Coupe « André LEGROS »** réservée aux licenciés uniquement UFOLEP sans restriction de sexe et d'âge.

Les rencontres sont organisées en tours successifs, aucune équipe n'est éliminée au cours de l'épreuve ; le nombre de tours est défini en fonction du nombre des inscriptions. Une journée finale est organisée.

- a) Conditions de formation des équipes : Les équipes sont composées de 2 à 4 joueurs (maximum) dont le total des 2 meilleurs classements n'excèdera pas 1800 points, avec la possibilité d'avoir un joueur classé 950 points maxi. Une association ne pourra intégrer plus de un jeune et une féminine. si l'association n'a pas inscrit d'équipe jeunes ou féminines en coupe B.

Les jeunes et féminines inscrits en Coupe B peuvent participer à la Coupe Legros sans restrictions autres que celles du règlement de la coupe.

En cas de défection imprévue un 5<sup>ème</sup> joueur adulte masculin peut remplacer dans l'équipe à condition qu'il n'ait participé dans aucune autre équipe de coupe B ou Legros et qu'il soit de classement inférieur à 950 points dans la limite de 1800 points pour l'équipe.

Seuls les jeunes et féminines peuvent participer à la fois à la coupe Legros et à la coupe B.

Les points pris en considération sont ceux du joueur lors de son inscription; si des modifications intervenaient à mi-saison, elles ne remettraient pas en cause la validité des équipes constituées à l'inscription ; si un remplacement intervient en cours d'épreuve, on prend les points au jour d'entrée dans la compétition.

Tout joueur engagé avec une équipe ne pourra à aucun moment de la compétition intégrer une autre équipe.

- c) 2 joueurs jouent les simples, le double peut être composé de joueurs autres que ceux des simples.

d) Les rencontres sont organisées en tours successifs, aucune équipe n'est éliminée au cours de l'épreuve.

e) Le nombre de tours est défini en fonction du nombre d'inscrits.

f) Chaque équipe accumule des points qui la placent dans le tableau provisoire conditionnant la position de chaque équipe lors de la finale. Il est fait en fonction du nombre de points acquis à chacun des tours, le premier du centre prend 3 points, le deuxième 2 pts et le troisième 1 pt. Elle obtient également un quotient correspondant au nombre de matchs gagnés divisé par le nombre de matchs perdus, qui servira à les départager en cas d'égalité.

g) En cas de forfait c'est 0 point et 0 pour le quotient.

h) En cas d'égalité de classement dans le centre, chaque équipe se verra attribuer 2 pts; seul le quotient du nombre de victoires par rapport au nombre de matchs les départagera.

i) Tirage au sort intégral au premier tour

j) Les places acquises à chaque tour donnent un classement intégral, les centres du tour suivant seront établis comme suit: une équipe du 1<sup>er</sup> tiers du classement, une du 2<sup>ème</sup> tiers et une du 3<sup>ème</sup> tiers, par tirage au sort dans chaque groupe et en s'assurant que les équipes ne se soient pas rencontrées lors d'un précédent tour.

k) pour la finale, il sera tenu compte des places à l'entrée de celle-ci afin d'établir des poules de 3 ou 4 équipes pour arriver à un classement intégral.

l) La finale départementale regroupe l'ensemble des équipes engagées en un lieu unique si possible, ou en deux lieux si le lieu initial ne le permet pas.

m) Challenge de la performance ou challenge des 1300 points :

Un challenge récompensera l'équipe la mieux classée dont le total des points des 2 meilleurs joueurs n'excèdera pas 1300 points, avec 2 joueurs classés au mieux 800 points

**N.B. les jeunes et les féminines peuvent s'inscrire en coupe Legros et en coupe B**

A la suite de la présentation des modifications du règlement de la Coupe Legros, il a été émis les commentaires suivants :

**La critique sur les niveaux de classement revus à la baisse, risque de ne pas inciter pour autant les clubs à s'inscrire en coupe B, avec en prime le fait de jouer la coupe B et les indivs b le même week-end cette saison.**

**Tableau des montées et descentes** (hors poules du Calaisis):

divisions	montées	descentes
ELITE		2 + barrage du 6 <sup>ème</sup>
EXCELLENCE 2 poules	2 + le meilleur deuxième issu d'un barrage à 2 jouera la montée contre le 6 <sup>ème</sup> d'Elite	2 (les derniers de poules) + le 14 <sup>ème</sup> déterminé par une rencontre de classement entre 7èmes.
PROMOTION D'EXCELLENCE 2 poules (+ poule du Calaisis)	2 + le meilleur deuxième issu d'un barrage à 2 (sauf si accession en Excellence de l'équipe du Calaisis auquel cas pas de barrages)	4 (les 7èmes et 8èmes de poules)
HONNEUR 3 poules (+ poule du Calaisis)	Les premiers + les meilleurs deuxièmes si besoin issus d'un barrage à 3.	Les derniers de poules
PROMOTION D'HONNEUR (1 par secteur)	Les champions de secteur	Les derniers de poules

. Afin de pouvoir diffuser rapidement les classements à l'issue de chaque journée, il est demandé aux clubs d'envoyer par mail **dès le samedi soir** les résultats de leurs équipes aux responsables de poule et du secteur

. Coupe de secteur : Les dates ont été fixées en dehors des journées de championnat ou de coupes départementales. Si une équipe ne désire pas participer à cette épreuve, il convient d'en informer les responsables avant le tirage au sort.

. Il est rappelé que chacun peut consulter les résultats des différents championnats, les règlements des manifestations sur le site : <http://ufolep62tt.org>, ainsi que sur Facebook et la page Instagram associée.

Le bilan financier du secteur présenté par le responsable en l'absence du trésorier est positif à l'issue de la saison précédente et s'établit comme suit :

SITUATION COMPTABLE UFOLEP TENNIS DE TABLE SECTEUR ST POL POUR LA REUNION DE SEPTEMBRE 2023						
DATE	CHQ OU AUTRE	OBJET	MOTIF	SOLDE FIN AOUT 2022	433,67	
1	5-sept-22	736	FACTURE INTERMARCHÉ	RECEPTION FINALES COUPE DE SECTEUR 2022	17,68	
2	5-sept-22	737	FACTURE TROPHÉE DE France	RECOMPENSES FINALES COUPE DE SECTEUR	64,51	
3	1-déc-22	DEPOT CHQ	REMISE CHEQUES EN BANQUE	COTISATIONS CLUBS SECTEUR SAISON 2022 2023		147,00
4	1-déc-22	DEPOT CHQ	REMISE CHEQUES EN BANQUE	COTISATIONS CLUBS SECTEUR SAISON 2022 2023		14,00
				<b>TOTAL CREDIT</b>	<b>161,00</b>	<b>161,00</b>
				<b>TOTAL DEBIT</b>	<b>82,19</b>	<b>-82,19</b>
				<b>SITUATION FIN DECEMBRE 2022</b>		<b>512,48</b>
<small>OK SOLDE RELEVÉ 31 12 2022</small>						
1	25-août-23	738	FACTURE TROPHÉE PAS CHER	RECOMPENSES COUPE FINALE COUPE DE SECTEUR 2023	63,9	
2	25-août-23	738	FACTURE TROPHÉE PAS CHER	RECOMPENSES CHAMPIONNAT SECTEUR 2022 2023	59,4	
				<b>TOTAL CREDIT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
				<b>TOTAL DEBIT</b>	<b>123,3</b>	<b>-123,3</b>
				<b>SITUATION FIN AOUT 2023</b>		<b>389,18</b>
<small>PAS ENCORE REÇU LE RELEVÉ</small>						

En conséquence, il n'est pas nécessaire d'augmenter la participation financière des clubs. Elle est maintenue au tarif de l'année précédente, soit 7 euros pour une équipe avec un maximum de 21 euros au delà de trois équipes inscrites.

Il va être procédé au remboursement partiel des frais de déplacement aux Nationaux A et B de la saison 2022-2023 par la CSD au tarif suivant 23 € pour une participation aux nationaux A et 35 € pour les nationaux B.

Toutes les licences doivent être impérativement homologuées avant la première journée de championnat prévue le 16 septembre 2023.

Il a été évoqué l'organisation des Nationaux B 2024 par le club de Méricourt et qu'il était donc recherché des arbitres bénévoles (formation assurée si nécessaire, un ticket repas offert)

### **Questions diverses :**

Question posée par Xavier Godin

Le calendrier 2023/2024 vous convient-il ?

Réponse :

Il y a un effet de surprise sur la date de début, ils estiment que c'est un peu tôt, en sachant que tous les clubs n'ont pas pu s'assurer de la reprise effective des licenciés à cette date ou de les voir pour établir la licence.

Il y a aussi un sentiment de favoriser la FFFT au détriment de l'Ufolep pour l'établissement du calendrier, ce qui nous impose de jouer pendant les vacances scolaires et imposent des contraintes supplémentaires aux licenciés à simple affiliation.

Bonne saison à tous.

Sébastien Goubet -Olivier Wyka